SECTION D — TEXTILES; PAPIER

D06 TRAITEMENT DES TEXTILES OU SIMILAIRES; BLANCHISSAGE; MATÉRIAUX FLEXIBLES NON PRÉVUS AILLEURS

D06N MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT POUR MURS, PLANCHERS OU SIMILAIRES, p.ex. LINOLÉUM, TOILE CIRÉE, CUIR ARTIFICIEL, CARTON GOUDRONNÉ, CONSISTANT EN UNE NAPPE DE FIBRES RECOUVERTE D'UNE COUCHE DE SUBSTANCE MACROMOLÉCULAIRE; MATÉRIAUX SOUS FORME DE FEUILLES FLEXIBLES, NON PRÉVUS AILLEURS (produits stratifiés en général B32B; nappes enduites présentant les caractéristiques du papier ou du carton D21)

Note(s)

Les produits stratifiés classés dans la présente sous-classe sont également classés en B32B.

1/00 Linoléum

3/00 Cuir artificiel, toile cirée ou matériau similaire obtenu par enduction de nappes fibreuses avec une substance macromoléculaire, p.ex. avec des résines, du caoutchouc ou leurs dérivés [4]

3/02 • avec des dérivés de la cellulose

3/04 • avec des composés macromoléculaires obtenus par des réactions faisant intervenir uniquement des liaisons non saturées carbone-carbone

3/06 • • avec du chlorure de polyvinyle ou ses produits de copolymérisation

3/08 • • • avec une couche de finition consistant en polyacrylates, polyamides ou polyuréthanes

3/10 • • avec des produits de copolymérisation de styrène-butadiène

3/12 • avec des composés macromoléculaires obtenus autrement que par des réactions faisant intervenir uniquement des liaisons non saturées carbone-carbone

3/14 • • avec des polyuréthanes

3/16 • avec des vernis à l'huile

3/18 • ayant deux couches de substances macromoléculaires différentes (D06N 3/08 a priorité)

5/00 Carton goudronné, c. à d. nappes de fibres enduites de bitume

7/00 Matériaux sous forme de feuilles flexibles, non prévus ailleurs, p.ex. fils, filaments, filés ou cordes textiles, collés sur des matériaux macromoléculaires

7/02 • composés de mélanges de substances

7/04 • caractérisés par leurs propriétés de surface

7/06 • imprégnés